

Le p'tit Taillebourgeois



Mai 2022



Bulletin municipal n° 107

Site internet : taillebourg17.fr

Directeur de publication - DAO : Pierre TEXIER

Commission du Bulletin Municipal :
Giliane BROOME, Christine TEXIER, Laurence WEILL dit MOREY, Sylvie ALBERT, Claire FAVREAU,
Daniel ARROYO-BISHOP, Pierre TEXIER.

Photographies : équipe municipale, commissions municipales, associations, J-F WEILL dit MOREY

Traduction en Anglais : Giliane BROOME

SOMMAIRE :

Editorial de monsieur le Maire :	page 3
English Part :	page 3
Au fil de la vie :	page 4
Vie municipale :	pages 5-11
Vie scolaire (Sivos Taillebourg-Annepont) :	page 12
Vie associative :	pages 13-19
Un peu d'histoire locale:	pages 20-22
Lucien BON, cordonnier à Taillebourg	
Délibérations importantes :	pages 23-27
Informations générales :	pages 28-29
La conciliation de Justice	
Renseignements utiles, Artisans, Commerçants, Services :	pages 30-31

Compte tenu des nombreux ordres du jour des réunions, nous ne pouvons pas tout publier dans ce bulletin. Comme évoqué dans le numéro 106, nous ne publions que les décisions les plus importantes du conseil municipal.

Nous rappelons que les délibérations et comptes-rendus du conseil municipal sont disponibles sur le site internet de la municipalité et sur demande, au secrétariat.

imprimé par Primus-Print

Le mot du Maire

Malgré des perspectives de politique intérieure et extérieure plus qu'incertaines pour notre pays, une situation sanitaire « à la normale » semblerait se profiler pour les prochains mois.

Nous ne boudons alors pas notre plaisir de revivre des moments d'enthousiasme et de joie en milieu associatif et en famille.

Concernant la vie municipale, nous avons déjà renoué des liens avec nos aînés en leur proposant un « goûter » le 15 Mai et sommes déjà dans la préparation du feu d'artifice (15 Juillet), d'un concert Rock (début Aout), des journées du Patrimoine (3^{ème} week-end de Septembre) et d'une collaboration avec l'association des Baladins pour leur spectacle de fin Juillet.

Du côté des projets à long terme, une très récente réunion (12 Mai) avec le SIVOS, les Maires et les Inspecteurs académiques confirment la volonté d'aboutir sur le dossier « nouvelle école ».

Bel été à toutes et à tous !

The Mayor's Editorial

Despite some uncertain political prospects, both interior and exterior, for our country, the health situation emerges as "normal" for the next few months.

We won't deny our pleasure in being able to revive moments of enthusiasm and joy in associative gatherings as well as in family life.

Concerning municipal life: we have renewed links with our old folks by proposing an afternoon tea on the 15th of May, are already planning our firework display for July 15th, a rock concert in the beginning of August, our Heritage weekend (the third weekend in September) and to collaborate with the Baladins for their show at the end of July.

Alongside these projects, we had a meeting with SIVOS (association concerning schools) on May 12th when both the mayors and the academic inspectors confirmed the go ahead of the new school.

Have a good summer!!

Au fil de la vie

Naissances

La cigogne des marais de Saint James n'a pas apporté de bébés ces derniers mois ...



"Cette légende est française et plus précisément Alsacienne, la cigogne est en effet une légende que tout le monde connaît, elle est le symbole de la naissance et du renouveau, cette légende raconte que celle-ci apporterait les nouveau-nés à leurs futurs parents.

L'HISTOIRE

La représentation de la cigogne porteuse de bébés est apparue vers 1850.

La légende de la cigogne est également appelée la légende du Kinderbrunnen, ce qui veut dire, puits à enfants, les femmes qui voulaient avoir un enfant devaient faire un vœu au-dessus de ce puits, entendu par un gnome à barbe blanche.

Pour assouvir le souhait de ces dames désireuses d'enfants, le gnome prenait donc sa barque argentée et à l'aide d'un filet d'or attrapait délicatement un bébé pour le déposer au bord du puits. C'est à cet instant que la cigogne venait chercher le bébé pour l'amener à ses nouveaux parents à l'aide d'un panier et se faisait une joie de le déposer dans son berceau.

En Alsace, on dit que si une cigogne vole en rase-mottes au-dessus d'une jeune femme, elle attendra un bébé dans l'année.

C'est une jolie histoire qui s'est rependue sur toute la France et reste présente sur certains faire-part de naissance actuels, la légende de la cigogne est toujours d'actualité.

Elle s'est également répandue dans le monde entier, jusqu'en Extrême-Orient et en Amérique du sud.

Décès

Frédérique Cécile CHICHEREAU décédée le 05 janvier 2022

Bernard MARTIN décédé le 26 mars 2022

Odette, Anne, Marie, Antoinette DE PARSEVAL, épouse BERGER-BIT, décédée le 26 avril 2022

Vie municipale

Municipal Life

Solidarité

- mobilisation importante pour l'Ukraine

Our efforts to support the Ukraine



Elections présidentielles

- participation supérieure à la moyenne nationale avec 82.4 % au 1er tour et 78.4 % au 2ème tour

An above average participation in the presidential elections
1st round: 82% 2nd round: 78%



Commémorations

- cérémonie du 8 Mai

Ceremony of May 8th



Les travaux et événements sur la commune

Work and events in the commune.

Le grand nettoyage dans le cadre du diagnostic général du site de Taillebourg classé aux Monuments Historiques.



The enormous clearing according to the general diagnostic of the Taillebourg site, which is classed as an historic monument.



Mise en place d'une nouvelle aire de collecte des ordures ménagères à Romefort, suite à la modification du sens de passage du nouveau camion.

Creating a new dustbin area at Romefort following a change of direction for the new lorry.



Des marques mystérieuses sur le sol de la commune !

Pas de projet de rencontre du troisième type !

Simply marks for photos carried out by the drone - as part of the study of zones registered as "Historic Monuments" for a 'health' check of such buildings (monuments historiques)

Mysterious marks on the commune's roads!
Not a third world encounter,

Simply marks for photos carried out by the drone - as part of the study of zones registered as "Historic Monuments" for a 'health' check of such buildings (monuments historiques)



Toujours des dépôts sauvages, dangereux et réguliers qui vont nous conduire à supprimer ou modifier certaines aires de collectes, notamment à l'entrée des Renaudins où les automobilistes de nombreuses autres communes ont pris l'habitude de s'arrêter ...

We still have wild dumping, both dangerous and regular, which might lead to us to having to modify certain collecting areas, in particular at the entrance to Les Renaudins, where cars from other communes have begun stopping



Finalisation du clos pour l'aire de jeux, place du champ de foire.

Finishing the enclosed space for the children's playground, Place Champ du Foire



COMMISSION PATRIMOINE PAYSAGER

Refuges LPO : Un retour des inventaires réalisés au printemps 2021

Ce jeudi 10 février, Lydie Gouraud, chargée de mission biodiversité était présente à Taillebourg pour présenter aux conseillers municipaux, le protocole de réalisation des inventaires du printemps 2021. Ces inventaires sont obligatoires en amont du renouvellement du Refuge du Parc et de la création du Refuge des Prairies de la Rutelière afin d'évaluer les apports de la gestion « Refuge LPO » sur la biodiversité taillebourgeoise.

Le protocole était le suivant :

- Sept points d'écoute des oiseaux ont été sélectionnés sur les deux sites, visités trois fois entre avril et fin mai.
- Des bénévoles LPO naturalistes sont passés quatre fois entre mai et août pour inventorier les insectes.
- Un piège photographique et des données de visu ont permis de recenser les mammifères et les reptiles.

Au résultat, ce sont 51 espèces d'oiseaux qui ont été entendus et vus dont 45 espèces nichent sur les deux sites :

- Des oiseaux liés au milieu bâti comme le **moineau**,
- Des oiseaux de petits boisements, de haies champêtres comme la **sitelle torchepot**,
- Des oiseaux de milieux humides comme le **cisticole des joncs**

Par rapport aux inventaires de 2015, quatre espèces n'ont pas été vues en 2021 : le **héron cendré**, le **faucon crécerelle**, la **grive musicienne** et le **choucas des tours**. Cela ne veut pas dire que ces espèces ne sont plus présentes mais il faut surveiller et noter.

Par contre, dix nouvelles espèces ont été constatées notamment sur le site de « La prairie de la Rutelière », parmi celles-ci la **bergeronnette des ruisseaux**, le **martin pêcheur** et le **cisticole des joncs**.

En ce qui concerne les invertébrés, ont été comptées 279 espèces sur le site du Parc du Château et 120 espèces sur la Prairie de la Rutelière, 17 espèces de libellules dont 3 dites patrimoniales. C'est 5 espèces de plus qu'en 2015.

Enfin, parmi les mammifères, grâce notamment au piège photographique, ont été observés hérisson, chevreuil, renard roux, écureuil roux, genette, blaireau d'Europe, fouine, lièvre d'Europe, loutre d'Europe.

Un inventaire de ce qui a été réalisé par la commune complète le document ainsi que les préconisations d'aménagement pour les 5 années à venir.

Toutes ces données vont être disponibles sur le site Taillebourg.fr dès que les contrats de renouvellement du « Refuge du Parc du Château » et de création du « Refuge de la prairie de la Rutelière » seront signés entre la Mairie et la LPO.

Quelques nouveaux venus à l'inventaire :



Martin -pêcheur



Bergeronnette des ruisseaux

Photo Alain Fossé



Cisticole des joncs

Photo LPO PACA

Refuges LPO : 4 avril journée pose de nichoirs

Ce 4 avril, M le maire, M le premier adjoint, deux employés municipaux et Nadine Ganthy ont participé à une journée « pose de nichoirs » sur les deux sites retenus. La grande échelle était de sortie, ces nichoirs devant être installés entre 3 et 5 m de hauteur.

Le matin, une dizaine de nichoirs supplémentaires ont été posés dans les platanes du Camping-car Park, dans la descente de l'allée Bergère ainsi que sur les grands arbres proches de la Tour. En effet, des pics épeiches et piverts nichent dans les parties mortes de certains vieux arbres. Ces trois nichoirs à pics doivent aider ces oiseaux à trouver un logement même si des parties mortes doivent être coupées pour des raisons de sécurité.



Nicois à mésange bleue



Nicois à torcol



L'après-midi, ce fut au tour du site « Refuge de la Prairie de la Rutelière » d'être équipé. Nichoirs à mésange, semi-ouvert, ouvertures de diamètres différents. Il reste encore les gîtes à chauves-souris à installer dans les deux sites et des refuges à insectes, et puis les panneaux pédagogiques à placer. C'est prévu pour la fin mai ou début juin.

Maintenant, à vous, de découvrir toutes ces installations au cours de vos promenades. Laissons le temps aux oiseaux de découvrir ces différents logements...



Photos Nadine Ganthy

Les hirondelles sont arrivées, si vous observez des nichées installées, merci de bien vouloir faire part de vos observations soit par message ou par sms à la mairie qui transmettra.

N'oubliez pas : **La fête de la Nature du 18 au 22 mai 2022**. Renseignements sur <https://fetedelanature.com/>

Nadine GANTHY

Vie scolaire

Notre voyage scolaire...

Les 14 et 15 avril, les élèves des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 sont partis en voyage scolaire en Normandie et en Bretagne.

Départ 4h du matin ! En route pour 36 élèves et 5 accompagnateurs vers le Mont-Saint-Michel ! Nous étions tous très excités ... Le trajet en car a duré 6 heures, c'était très long, heureusement, nous avons fait 2 pauses. Arrivés un peu avant 11h nous avons attendu la navette mais la beauté du site nous a fait patienter.

Nous avons monté de nombreuses marches jusqu'à l'abbaye que nous avons pu visiter. C'était magnifique !

Après une déambulation dans le village et le pique nique, 2 guides nous ont fait découvrir la baie du Mont-Saint-Michel, le temps étant propice nous sommes partis en balade, pieds nus et pantalon retroussé, ce qui nous a permis de mettre les pieds dans l'eau et de vivre le phénomène des sables mouvants. C'était très intéressant et divertissant.

Les guides nous ont expliqué comment l'on pouvait s'extraire lorsque l'on était enlisés. On ne sait jamais, ça peut toujours servir !!

Après le lavage des pieds, navette puis car et direction Saint-Jean-le-Thomas pour manger et dormir à l'hébergement avec vue sur le Mont-Saint-Michel. Bien mangé, bien dormi, c'était top !

Le lendemain, Saint-Malo était recouverte de brume (bon, c'était normal, nous étions en Bretagne), ses remparts étaient sublimes et les animateurs très gentils. Une chasse au trésor clôturait la visite, la répartition du butin de pièces et billets en chocolat s'est faite pendant le pique nique. Pique nique que nous avons fait à couvert pour éviter l'attaque des goélands ! Malheureusement toutes les bonnes choses ayant une fin, il était l'heure de rentrer.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui, par leur participation à notre tombola, ont permis ce magnifique voyage !

Texte des enfants de l'école



Vie associative

Au village, les Baladins font leur cinéma ...



Mise en place d'une déviation pour le tournage du film sur le pont Boyard

C'est en l'an de grâce 1990 que les taillebourgeois et camarades des environs faisaient leurs premiers pas sur la scène de Taillebourg. Un long chemin rempli d'aventures et de rencontres a été parcouru depuis cette époque mais les Baladins sont toujours présents pour faire (re)vivre notre patrimoine si précieux et créer du lien entre habitants. Comme toujours nous mettons toute notre énergie pour vous proposer un spectacle insolite et fantaisiste qui vous emmènera dans un voyage unique vers le passé.

Mais plus encore, 2022 est une année un peu spéciale pour l'association puisqu'elle fête ses 30+2 ans. Après deux annulations successives nous espérons enfin pouvoir vous présenter ce spectacle qui nous tient tant à cœur et que nous élaborons depuis 3 ans maintenant.

Pour la première fois dans l'histoire des Baladins, c'est la Maison du Parc qui va être mise à l'honneur. Au cours de ses deux siècles d'existence, elle a vu le village se développer, des mariages se faire et se défaire, des générations se succéder, elle a assisté à l'arrivée des nouvelles technologies... et surtout elle a assisté à tous les temps forts de l'Histoire de Taillebourg et de France depuis le 19^e siècle !

Ce spectacle théâtral entièrement imaginé, écrit, mis en scène et joué bénévolement par nos adhérents présente avec tendresse et humour l'histoire de cette maison emblématique du village situé au cœur du parc du château. C'est son histoire et toute celle du village, du Moyen-Age à nos jours que les Baladins vous raconteront dans un spectacle de plus d'une heure. Plus de 1000 ans d'histoires se sont écrites à Taillebourg et nombreuses sont les personnalités à avoir voulu implanter leur demeure sur « la plus belle terrasse du royaume ».

Et enfin, MILLE merci à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à faire vivre l'association depuis ses débuts et qui nous permettent d'être encore présents aujourd'hui !



Peut-être avez-vous croisé ces soldats anglais sur le pont Boyard ? Pas de panique, il semblerait que nos troupes françaises les ai repoussés vers Saintes, la Tour est sauvée !

30⁺² ans !

Taillebourg - Parc du Château
Spectacle théâtral son & lumière

INTEMPORELLE

28, 29, 30 & 31
JUILLET 2022 - 22H

organisé par les Baladins du Comté de Taillebourg

Tarifs spectacle : adultes 11€ / enfants jusqu'à 12 ans 7€ (tarifs groupes sur demande).
Réservation fortement conseillée. Ouverture des grilles à 17h en entrée libre.
Restauration sur place (avec ou sans spectacle)

✉ baladinscomtedetaillebourg@gmail.com

☎ 07.82.39.44.91

🖥 baladinscomtetaillebourg.fr



Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu
Aquatique
La Gaule Charentaise

Amis pêcheurs, bonjour,

D'abord quelques infos générales.

L'assemblée générale de la Fédération Départementale de pêche a eu lieu samedi 19 mars 2022 à Saint Vaize.

Merci à la municipalité de St Vaize, représentée par son maire M. Roux Michel, de nous avoir accueillis en son sein.

Par la suite, la fédération a élu ses représentants. Notre président de la gaule charentaise a un poste de 2ème vice-président au conseil d'administration de la FD17

Après l'ouverture de la pêche à la truite du 12 mars, c'est le tour depuis le 30 avril de celle de la pêche du brochet et de la pêche aux leurres pour toutes les espèces.

Suivra le 1er mai l'ouverture de la pêche de l'anguille sur le bassin de la Charente et ses affluents.

Infos sur nos trois manifestations.

Samedi 23 avril - Journée découverte - Pêche à la truite

Dimanche 15 mai - Journée découverte - Pêche à l'alose

Dimanche 5 juin - Journée Fête Nationale de la pêche en partenariat avec les AAPPMA de Port d'Envaux et de St Savinien

Concernant « la journée truites », ce fut une journée maussade, tant par le temps, qui a été malgré tout plus clément que prévu, que par la visite de pêcheurs, seulement une dizaine de jeunes et trois femmes, nous ont rendus visite au bord de l'étang. Ils ont pu repartir avec quelques truites, un sac de quelques goodies et un petit quatre heure pour les plus gourmands. Merci à eux ainsi qu'à nos bénévoles.

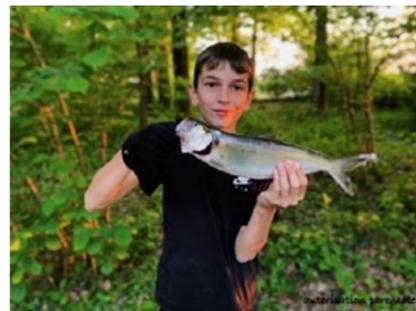
Concernant « la journée alose » et celle de « la journée fête de la pêche », à l'heure actuelle de notre article nous ne pouvons vous en dire plus car elles n'ont pas encore eu lieu. Nous vous en parlerons dans le prochain bulletin.

Dans l'attente, au plaisir de vous rencontrer au bord de l'eau et bonne saison 2022.

Si vous venez pêcher à Taillebourg, n'hésitez pas à soutenir nos actions en jouant le jeu, devenez membre actif de notre association en prenant votre permis de pêche sur internet en choisissant « la gaule charentaise » dans le menu déroulant ou chez nos dépositaires.

Merci à celles et ceux qui prennent déjà leur carte chez nous

Contact : www.lagaulecharentaise17.fr lagaulecharentaise@gmail.com
www.facebook.com/lagaulecharentaise [05 46 91 82 13](tel:0546918213)



L'école de musique de l'A.D.M.S.

L'A.D.M.S. termine sa 37^{ème} année musicale avec un effectif de 220 élèves (dont 60 adultes) sans oublier les 50 adhérents qui participent uniquement à la pratique collective (orchestres à cordes, d'harmonie, de musiques traditionnelles et chorale) mais sans prendre de cours. Notre équipe pédagogique est composée de huit professeurs diplômés.

Voici les instruments enseignés : **piano, guitare (classique, folk, électrique et basse), violon, violon alto, violoncelle, contrebasse, flûte à bec, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, cor d'harmonie, tuba, chant et batterie.**

Pour les différents concerts, voici les ensembles :

Petites formations :

- Ensemble de saxophones (classique, jazz)
- Ensemble de cuivres
- Quatuor de clarinettes (classique, musique traditionnelle)
- Ensemble à vent (flûte traversière, clarinette, saxophone)
- Quatuor de guitares (variétés)
- Groupes de rock (4)

Grandes formations :

- Orchestre classique (« classicordes »)
- Orchestre d'Harmonie (instruments à vent et percussion)
- Orchestre de musiques traditionnelles (guitare)
- Tradition (flûte traversière, harpe, accordéon et guitare)
- Chorale adultes

Je serai présent le mardi 05 Juillet pour les inscriptions de l'année à venir de 16h à 19h à la salle municipale de TAILLEBOURG

Voici les derniers rendez-vous de l'ADMS :

- 04 juin à ST HILAIRE DE VILLEFRANCHE à partir de 18h : marche-repas
- 05 juin à SOULIGNONNE 14h : Atelier rock
- 11 juin à BRIZAMBOURG (église) 18h : Concert cordes (violon, alto, violoncelle et contrebasse)
- 17 juin à MACQUEVILLE (église) 20h30 : petites formations et Choralacoustic
- 18 juin à ST SAVINIEN (Belvédère) 17h : rencontre Orchestre d'Harmonie Junior
- 18 juin à SAINTES à 20h : atelier rock
- 20 juin à ST GEORGES DES COTEAUX (halte de loisirs) 18h30 : Orchestre d'Harmonie et Choralacoustic
- 21 juin à SAINTES à 20h : Fête de la musique, atelier rock
- 25 juin à ST VAIZE (église) 10h30 : concert de fin d'année avec les classes de clarinette, flûte à bec et saxophone
- 25 juin à BERCLOUX (église) à 17h : audition piano et chant
- 27 juin à ST CESAIRE (église) 20h30 : concert des professeurs
- 1er juillet à FENIOUX (église) 18h30 : concert orchestre à vent et Choralacoustic
- 09 juillet à PUILBOREAU (salle municipale) à 18h : concert échange
- 26 août à AUJAC (église) 18h30 : concert de fin de stage vent
- 02 septembre à ST BRIS DES BOIS (église) 21h : concert de fin de stage voix

Si vous êtes intéressé(e) par la musique, l'Orchestre d'Harmonie, des musiques traditionnelles, l'Orchestre à cordes, l'atelier rock ou la chorale enfants et adultes, contactez moi au 06 77 93 04 09

Manuel AUDIGE (Directeur A.D.M.S.)



GYMNASTIQUE

Après l'interruption due aux vacances d'été les cours reprendront le jeudi 8 septembre

Les cours ont lieu : tous les jeudis sauf pendant les vacances scolaires
de 19h30 à 20h30

Salle des fêtes de Taillebourg
Avec Nathalie, diplômée d'état.

Les cours sont variés : abdos, pilate, yoga, tai chi, renforcement musculaire, étirements...

Il n'y pas d'âge pour faire du sport.

N'hésitez à nous rejoindre pour conserver ou retrouver la forme...dans la bonne humeur.

Cours d'essai gratuit.



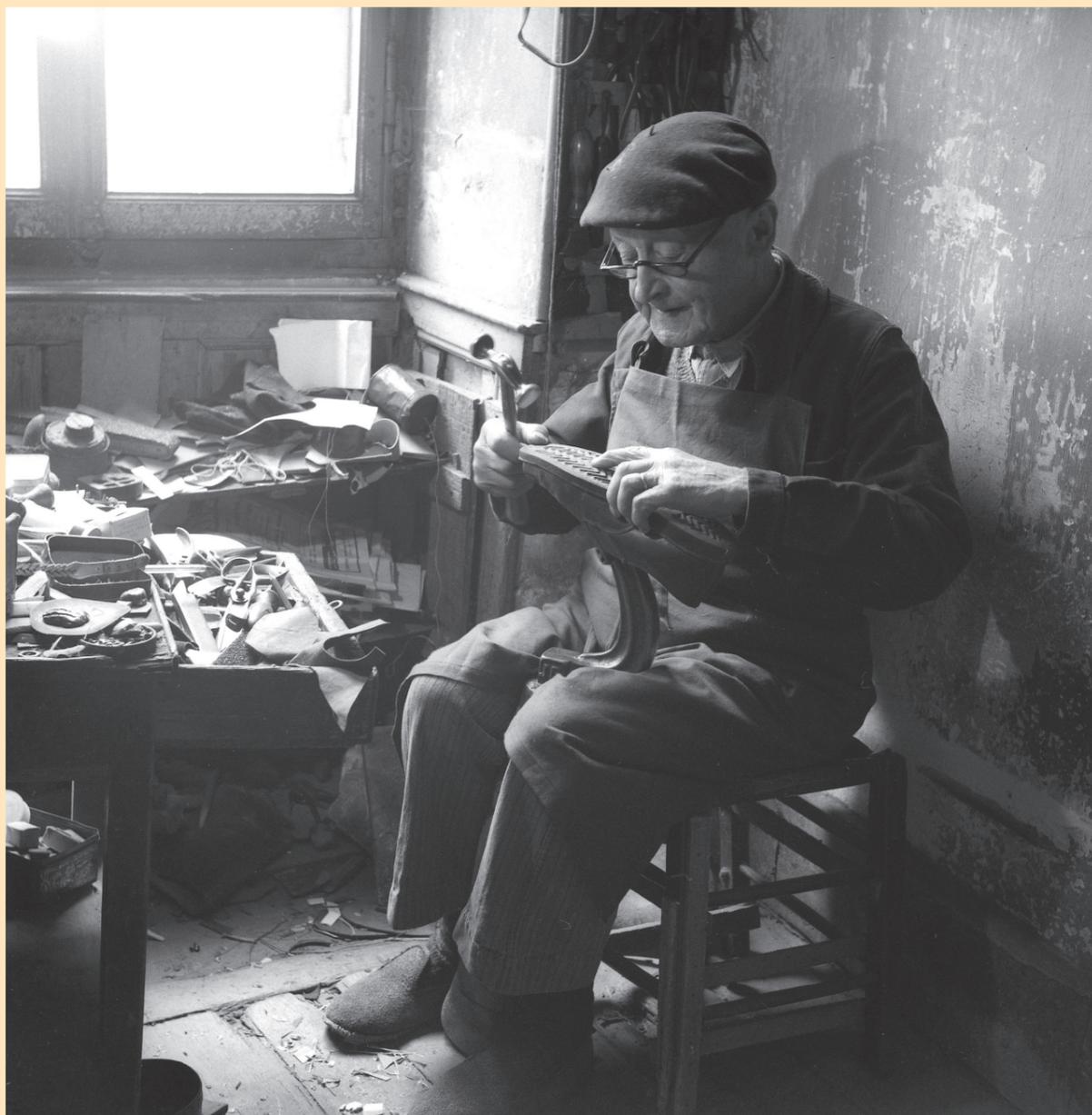
Renseignements : 06 06 94 59 49 ou 06 52 43 39 66

Un peu d'histoire locale

A little bit of history

Des documents concernant Monsieur Lucien BON, cordonnier à Taillebourg au siècle dernier, ont récemment été transmis à la municipalité de Taillebourg. Ces documents, photographies originales et objets légués nous ont motivé pour faire un petit recueil des connaissances sur un personnage peu banal de l'histoire de Taillebourg.

Documents concerning Monsieur Lucien BON, cobbler in Taillebourg in the last century, have recently been given to the municipality of Taillebourg. These bequeathed documents, original photos and objects have motivated us to take a look at the ordinary life in the history of Taillebourg.



Photographie : Claude LAROCHE

Lucien BON, Cordonnier de Taillebourg.

*Bulletin municipal
n° 6 - juin 1986*

Une vieille figure de Taillebourg vient de nous quitter, après avoir exercé pendant plus d'un demi-siècle son métier de cordonnier dans son petit atelier de la rue Principale. Il n'y a pas si longtemps encore que par la fenêtre entrouverte on pouvait le voir assis, là, tout près, sur son vieux siège, penché sur sa minuscule table de travail, un soulier entre les mains. Si vous vous arrêtiez pour dire un mot, il vous regardait par-dessus ses lunettes et si vous parliez du passé de Taillebourg la conversation alors pouvait être fort longue.

Il était né à Juicq, en 1899. Son père, Théodore, lui-même cordonnier, avait été compagnon du Tour de France. Lucien BON avait fait son apprentissage chez son père, puis à Port d'Envaux. Il s'était installé à Taillebourg en 1928 en achetant le fonds de commerce de Garnier.

Il avait deux passions: son métier de cordonnier et puis l'amour de tout ce qui touchait au passé. Il lisait beaucoup et en particulier des textes anciens qu'il s'efforçait de trouver et de conserver. Enfin il a passé bien des dimanches à chercher des pierres, ces pierres préhistoriques qui furent des outils ou des armes pour nos premiers ancêtres. Il les trouvait dans sa vigne entre Anepont et Le Douhet, ou bien vers Juicq ou tout près de Taillebourg, dans tous ces lieux autour de chez nous où elles abondent ce qui prouve que notre coin de Saintonge fut bien peuplé déjà aux temps les plus lointains.

Il avait constitué une collection importante (*), réunissant de magnifiques pièces qui faisaient l'admiration des connaisseurs. Il aimait en parler et il a conseillé plus d'un débutant dans la recherche préhistorique.

A cette meilleure connaissance du passé de Taillebourg à laquelle quelques-uns s'intéressent, Lucien BON y a largement participé, se préoccupant lui, surtout du passé le plus ancien.

Un matin de fin mars, dans le venelle à côté de sa maison, il est tombé, pour toujours. Il restera en nous le souvenir de sa silhouette familière et de sa personnalité si riche et si attachante.

André TEXIER, Maire.

(*). Le fils de Lucien BON a conservé une partie de la collection de son père. Il a fait don de l'autre partie à la Commune de Taillebourg ainsi que des outils de cordonnier. Nous l'en remercions bien vivement.



Les outils de cordonnier sont conservés par la municipalité de Taillebourg



La collection principale des silex taillés a été léguée au musée de La Roche Courbon .
Photographie : Gérard MAURE

Délibérations importantes du conseil municipal

Séance du 06 janvier 2022

OBJET : Dissolution du CCAS

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que :

En application de l'article L.123-4 du Code de l'Action et des Familles, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est obligatoire pour toute commune de 1 500 habitants et plus. Il est désormais facultatif dans toute commune de moins de 1 500 habitants. Il peut-être ainsi dissous par délibération du Conseil Municipal dans les communes de moins de 1 500 habitants. Cette possibilité est issue de la loi n2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi Notre.

Lorsque le CCAS a été dissous, une commune

- Soit exerce directement les attributions mentionnées au code de l'Action Sociale et des Familles auparavant dévolues au CCA ainsi que celles en matière de demande de RSA et de domiciliation,
- Soit transfère tout ou partie de ces attributions au CIAS.

Vu l'article L.123-4 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu que la Commune compte moins de 1 500 habitants et remplit les conditions du code de l'Action Sociale et des Familles,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident :

- De dissoudre le CCAS au 31 décembre 2021,
- Dit que la compétence sera désormais exercée par le CIAS Vals de Saintonge,
- De transférer toutes les attributions au CIAS,
- D'en informer les membres du CCAS par courrier,
- De donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout acte à intervenir pour l'application de la présente délibération

Vote : 1 Contre Mme Favréaux, 1 Abstention M. Ganthy, 9 Pour

Séance du 06 janvier 2022

OBJET : Achat de la parcelle ZL0001 par la Commune de Taillebourg

Dans le cadre du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui définit les orientations générales d'urbanisme et d'aménagement retenues pour le développement futur de l'ensemble de la municipalité de Taillebourg dont pour ce cas précis :

- la continuité du projet d'aménagement de la zone verte du Pont Boyard (couloirs écologiques, projet Life protection du vison d'Europe, PADD, Zone LPO),
- la continuité de la mise en valeur du site.

La municipalité de Taillebourg a sollicité la SAFER pour l'acquisition de la parcelle référencée ZL 0001, Lieu Dit Prés de la Vergnée.

La SAFER a rédigé une promesse unilatérale d'achat pour un montant de quatre mille quatre cent vingt-cinq euros (4 425€) auquel s'ajoute la prestation de service de la SAFER d'un montant de quatre cent-vingt-quatre euros et quatre-vingts centimes (424,80€).

L'office notarial de Maître Loetitia CHAUVIN Notaire à Saint-Savinien sur Charente est proposé pour effectuer la vente.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- autorise monsieur le Maire à signer la promesse unilatérale d'achat, pour l'acquisition de la parcelle ZL 0001 ainsi que tous les documents s'y rapportant.
- Dit que les frais de notaire sont en supplément et à la charge de la commune de Taillebourg.

Vote : Tous Pour

Séance du 24 mars 2022

OBJET : Vote des Subventions accordées aux Associations et Participation financière à divers organismes

Dans le cadre de l'élaboration du budget primitif 2022, le conseil municipal, décide d'accorder les montants ci-dessous aux associations et organismes divers.

Caractère social		BP 2022
Le Marché de l'Espoir	500 €	
CNAS	1484 €	
Caractère sportif		
Société sportive – Section Gymnastique	160 €	
A.C.C.A.	160 €	
Gaule Charentaise AAPPMA	160 €	
Caractère associatif local		
Aînés de la tour	160 €	
Baladins du Comté de Taillebourg	160 €	
Divers		
F.N.A.C.A.	100 €	

Vote du Conseil : Tous Pour

Séance du 24 mars 2022

OBJET : Vote des taux d'imposition – Etat 1259

Monsieur le maire rappelle les taux d'imposition des taxes directes locales appliquées sur la commune.

	Taux d'imposition communaux 2018	Taux d'imposition communaux 2019	Taux d'imposition communaux 2020	Taux d'imposition communaux 2021
Taxe d'habitation	17,13	17,13	17,13	/
Taxe foncière (bâti)	29,87	29,87	29,87	56,37
Taxe foncière (non bâti)	67,07	67,07	67,07	67,07

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal, que suite à la réforme de la taxe d'habitation, le conseil municipal ne statue plus sur le taux de la taxe d'habitation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal est favorable **à un maintien** du taux communal pour la taxe foncière bâti et **à un maintien** du taux pour la taxe foncière non bâti, par conséquent, le conseil municipal décide d'adopter pour 2022 les taux suivants :

	Taux d'imposition communaux 2022
Taxe foncière (bâti)	56,37
Taxe foncière (non bâti)	67,07

Vote du conseil : Tous Pour

Séance du 24 mars 2022

OBJET : Montant de la Participation de la Commune au SIVOS François Rabelais

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que le vote du budget primitif 2022 n'ayant pas eu lieu, le montant de la participation de la Commune au SIVOS François Rabelais a été calculé par M. Ganthy, Vice-Président du SIVOS François Rabelais après présentation du BP 2022 en réunion du Conseil Syndical du 21 mars 2022.

Considérant la DEL 2022-06 du 21 mars 2022, Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il convient aujourd'hui de valider le montant de la participation de la Commune au budget 2022 du SIVOS François Rabelais.

Les montants provisoires inscrits au BP 2022 sont les suivants :

Budget Primitif 2022	Participation Annepont (31,25 %)	Participation Taillebourg (68,75%)
	68 540,42 euros	151 470,91 euros
Total des participations des communes	220 321,33 euros	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide la répartition concernant la participation financière de la Commune de la manière suivante :

Taillebourg (Versement mensuel)	
Janvier à Novembre 2022	12 622 €
Décembre 2022	12 628,91 €
Total	151 470,91

Le versement de la participation n'ayant pas encore commencé pour l'année 2022, il conviendra de régulariser la situation.

Vote du conseil : Tous Pour

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL DE 1-CMNE DE TAILLEBOURG**

Séance du 24 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre mars, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre TEXIER

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
13	11	12
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 1

Etai(en)t présents :
 M. TEXIER Pierre, M. GANTHY Philippe, M. GALLAIS Gérard, M. GUILLOT Fabrice, Mme ALBERT Sylvie, M. COVELA RODRIGUEZ Guillaume, Mme SARRAZIN Catherine, M. TAVERNIER Thomas, M. ERABLE Ludovic, Mme BROOME Gillian, Mme FAVREAU Claire

Procurat ion(s) :
 M. ARROYO BISHOP a donné pouvoir à M. GANTHY Philippe

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
19 mars 2022

Etai(en)t excusé(s) :
 M. FLEGEO Jean-Noël

Date d'affichage
__/__/__

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. GANTHY Philippe

__/__/__

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

et publication du

__/__/__

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Pierre TEXIER, présente le Budget Primitif 2022. Après débats, les membres du Conseil Municipal

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2022 :

Investissement

Dépenses : 466 487,73

Recettes : 450 609,62

Fonctionnement

Dépenses : 800 076,01

Recettes : 800 076,01

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 703 835,78 (dont 237 348,05 de RAR)
 Recettes : 703 835,78 (dont 253 226,16 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 800 076,01 (dont 0,00 de RAR)
 Recettes : 800 076,01 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.
 Pour extrait certifié conforme.

Le Maire de Taillebourg TEXIER Pierre



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 13
 Nombre de membres présents : 11
 Nombre de suffrages exprimés : 12
 VOTES - Pour : 11
 Contre :
 Abstentions : 1

Date de convocation : 19/03/2022

Présenté par le Maire ,
 A Taillebourg, le 24/03/2022
 le Maire ,
 Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire
 A Taillebourg, le 24/03/2022

Les membres du Conseil Municipal,

Pierre TEXIER	Gerard GALLAIS	Fabrice GUILLOT
Sylvie ALBERT	Claire FAVREAU	Philippe GANTHY
Guillaume COVELA RODRIGUEZ	Gillian BROOME	Thomas TAVERNIER
Catherine SARRAZIN	Ludovic ERABLE	Daniel ARROYO BISHOP a donné pouvoir à Philippe GANTHY

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le

A Taillebourg, le 25/03/2022



La conciliation de Justice en chiffres

2 290
coniliateurs
de justice

*Chiffres août 2019

250 000 visites
par des particuliers soit 119 visites
par an par conciliateur de justice

150 000 saisines
directes par le justiciable
en vue d'une conciliation de justice

**51% de taux
de réussite**

toutes affaires terminées confondues
à l'exclusion
des conciliations sans suite



5 bonnes raisons de tenter la conciliation



1. Rapide
2. Gratuite
3. Confidentielle
4. Droits préservés
5. Accord officiel

Vous voulez devenir conciliateur de justice ?



www.justice.gouv.fr
www.conciliateurs.fr

Trouver un lieu de permanence sur :
justice.fr et/ou conciliateurs.fr

© Ministère de la Justice/SO/DCM/Impression CIN 2020

Informations générales



La conciliation de justice



Retrouvez nous sur :
justice.gouv.fr
conciliateurs.fr

Qu'est-ce que la conciliation ?

Une évolution de la justice vers un monde apaisé

La conciliation permet de trouver une solution amiable pour régler un différend entre 2 parties ou plus, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.

Un passage obligé lorsqu'un litige surgit

A moins que les parties n'aient préféré tenter une médiation ou une procédure participative, la conciliation de justice est obligatoire pour les litiges de moins de 5 000 euros ou lorsque la nature du litige l'impose (ex: bornage, distance des plantations, certaines servitudes...).

Elle peut intervenir en dehors de tout procès, ou devant un juge ou être déléguée à un conciliateur de justice.

Elle concerne uniquement les litiges en matière civile.

Conflits concernés



- Relations entre bailleurs et locataires
- Litiges de la consommation
- Problèmes de copropriété
- Litiges entre commerçants
- Litiges entre personnes
- Litiges et troubles du voisinage
- Litiges relevant du droit rural
- Litiges en matière prud'homale

⚠ Elle ne concerne pas les litiges d'état civil, de droit de la famille (pensions alimentaires, résidence des enfants, etc.), de conflits avec l'administration.

Qu'est-ce qu'un conciliateur de justice ?

Un auxiliaire de justice assermenté

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole qui est nommé par ordonnance du premier président de la cour d'appel sur proposition du magistrat coordonnateur de la protection et de la conciliation de justice et après avis du procureur général.

Comment saisir le conciliateur de justice ?

- 1 sur simple rendez-vous auprès des :
 - Tribunaux
 - Mairies
 - Maisons de la justice et du droit
 - Réseaux France services
 - Associations
- 2 en ligne sur le site conciliateurs.fr.
- 3 par un juge.



Le recours à la conciliation de justice est un moyen simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès.

Le déroulé d'une conciliation

Deux chemins mènent à la conciliation

- 1 **Conciliation extrajudiciaire**
Le conciliateur de justice peut être saisi directement par l'une des parties ou par les deux parties. En cas d'échec, le conciliateur informe les parties qu'elles peuvent saisir la juridiction compétente si elles le souhaitent.
- 2 **Conciliation déléguée**
À tout moment de la procédure, le juge peut proposer aux parties de tenter de régler le litige grâce à un conciliateur de justice. Si aucun accord n'est trouvé, les parties reviennent alors devant le tribunal.



L'issue d'une conciliation

En cas d'échec et de saisine du tribunal, aucune information sur la tentative de conciliation ne peut être communiquée au juge.
Si un compromis est trouvé, le conciliateur de justice peut rédiger un constat d'accord. Le juge peut alors homologuer la conciliation afin de donner à l'accord force de jugement.

Renseignements utiles, Artisans, Commerçants, Services

Mairie :

2 Place du Marché 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 71 20 - contact@taillebourg17.fr
Site internet : <https://www.taillebourg17.fr/>
Ouverture au public : lundi 13h30-17h00 – Du mardi au vendredi 08h30-12h00
Samedi 1er et 3ème du mois : 09h00-12h00

Agence Postale Communale :

Place du Marché 17350 Taillebourg - tél : 05 46 98 40 02
Ouverture au public : lundi 13h30-17h00 – mardi, jeudi et vendredi 08h45-12h30
samedi 09h00-12h00 – Fermée le mercredi

Ecole Primaire :

Parc du Château 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 77 49
Ecole Maternelle : Parc du Château 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 80 94
Restaurant Scolaire : Parc du Château 17350 Taillebourg - tél : 05 46 97 39 33

Cyclad (collecte des ordures ménagères) :

tél : 05 46 07 16 66 - Site internet : <https://www.cyclad.org/>
Le dépôt des ordures ménagères doit se faire dans les différents points de collectes de la commune.
Déchetterie pour les encombrants : Rue du Château, Jamette 17350 Saint Savinien
Ouverture au public :
Du 1er Octobre au 15 Mars : lundi, mardi et vendredi 09h00-12h30 / 14h00-17h00 ;
mercredi 14h00-17h00 ; samedi 09h00-12h30 / 14h00-18h00
Du 16 Mars au 30 Septembre : du lundi au samedi 09h00-12h30 / 14h00-18h00

POMPIERS : 18 SAMU : 15 CENTRE ANTI-POISON : 05 56 96 40 80 GENDARMERIE : 17
Gendarmerie St Jean d'Angély - tél : 05 46 32 04 27 cob.st-jean-d-angely@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Cabinet d'infirmières :

Mesdames Beaurin Laëticia et Loret Estelle 79 Rue Aliénor d'Aquitaine 17350 Taillebourg
tél : 06 37 41 42 05 / 06 09 77 76 09

Maison Médicale :

Maison de Santé des Douves, 1 Bis Route d'Annepont 17350 Taillebourg
Docteur Seguin Laurent et Docteur Villain Julien - tél : 05 46 91 72 65
Infirmière : Madame Marandet Annick - tél : 06 70 84 93 12
Ostéopathe : Madame Tissot-Bez Ninon - tél : 07 78 10 23 22
Diététicienne : Madame Benavent-Marco Béatrice - tél : 06 69 43 22 11

Pharmacie :

Madame Champion - 1 Route d'Annepont 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 71 35
Ouverture : du lundi au vendredi 09h00-12h30 / 14h15-19h30 – samedi 09h00-12h30

Restaurants :

Auberge des Glycines 4 Quai des Gabariers 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 81 40

Les Quais de Taillebourg Rte de la Brossardière 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 73 28

Restaurant de la Gare 24 Rue de la Gare 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 44 22

L'Escale Bords de Charente 17350 Taillebourg - tél : 06 07 51 30 92 / 06 83 89 24 68

Chambres d'hôtes :

Maison d'Aliénor, 37 Rue Aliénor d'Aquitaine 17350 Taillebourg
tél: 06 62 37 76 73 / 06 70 46 79 15 - maison dalienor@hotmail.fr
Site internet : <https://www-maison-dalienor.com>

Gites :

Riverside Gites 6 Place Saint Louis 17350 Taillebourg - tél : 07 88 54 15 75
riversidegites17@gmail.com

L'Asphodèle Moreau Jocelyne La Brossardière 17350 Taillebourg - tél : 06 11 49 33 15

Commerces :

Boulangerie « Le Fournil de Lenzo » 9 Rue Aliénor d'Aquitaine 17350 Taillebourg - tél : 05 46 94 40 44
Ouverture du mardi au samedi 07h30-13h00 / 16H00-19H30 et dimanche 07h00-13h00

Tabac - Presse - Souvenirs - Petite Epicerie « La Civette de Taillebourg »
12 rue Aliénor d'Aquitaine 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 70 89
Ouverture du lundi au samedi 07h00-12h30 / 16h00-19h30

Artisans :

Electricité – Bricolage Eric Marie - tél : 06 16 38 77 17 – e.marie17350@outlook.fr

Taillebourg Automobile 8 Route de Saint Savinien 17350 Taillebourg
tél : 05 46 91 71 71 / 06 89 27 77 11 – taillebourgauto@orange.fr

Happy Nature Apiculture 17350 Taillebourg
tél : 05 46 91 81 15 - contact@happynature.fr

Artisan Peintre Nicolas Bonnin 2 rue du Logis 17350 Taillebourg - tél : 06 03 94 76 65
Carrelage L.C.M 5 Rue des Chaumes 17350 Taillebourg-tél : 06 02 27 69 22

J-C Bat Jacky Clémenceau Entreprise du Bâtiment 6 Rue des Maçons Ouest 17350 Taillebourg
tél : 06 80 83 19 86

Désinsectisation Frelons Asiatiques ou Européens – Guêpes – Chenilles Processionnaires –
Protection et enlèvement d'essaims d'abeilles - tél : 06 07 51 30 92

Travaux Elagage société Elagage17.com - tél : 05 46 91 81 15

Services :

Communication Print et Digitale Photographie Edition Jean-François Weil dit Morey
tél : 09 72 31 46 61 – contact@pixel17.fr Site internet : <https://www.pixel17.fr>

AJP, Adèle Albert - Conseillère Immobilier - tél : 06 79 40 20 71 albert.saintes@ajp-immobilier.com

Capifrance, Françoise Roché Conseillère Immobilier - tél : 06 08 32 38 69 francoise.roche@capifrance.fr

Proprietes-privées.com, Brigitte Marie Conseillère Immobilier indépendante - tél : 06 29 49 79 38
b.marie@proprietes-privées.com

